

## Darcos annonce la réforme des Zus pour 2010 (27/01/2010)

Date de mise en ligne : 27/01/2010.

### Rubrique : Actualités

La réforme des zones prioritaires est en cours. Xavier Darcos, ministre du Travail et de la Ville, a annoncé qu'elles seront réformées en 2010. "Nous allons conduire la réforme de la géographie prioritaire, un chantier énorme", a déclaré le ministre, auquel est rattaché le secrétariat d'Etat à la politique de la Ville, lors de ses vœux aux journalistes de l'information sociale.

"Nous veillerons à mieux coordonner avec la politique de l'emploi, alors que les clauses d'insertion (accompagnant certains avantages fiscaux consentis dans ces zones, ndlr) ne sont pas toujours remplies", a ajouté M. Darcos. Présentant également ses "vœux de bonheur et réussite" à la presse et "aux 8 millions d'habitants des quartiers populaires", la secrétaire d'Etat en charge de la Ville Fadela Amara a précisé que "la réforme de la géographie prioritaire sera à l'ordre du jour du prochain conseil interministériel des Villes qui se tiendra au printemps". "Cette réforme, qui sera accompagnée de la refondation des contrats urbains de cohésion sociale, les fameux Cucs, doit permettre de mieux cibler les actions envers les zones urbaines. Elle sera basée sur le principe édicté par le président de la République, de donner plus à ceux qui ont moins", a-t-elle dit.

Le principe de ce redécoupage des Zus est dans les tuyaux depuis 2009. Les 751 quartiers retenus par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la Ville abritent 5 millions de personnes. Quatre ans après les émeutes de banlieue, le taux de chômage y demeure environ deux fois supérieur au reste de la France métropolitaine. Les problèmes d'emploi y sont aggravés par la pauvreté, des problèmes de santé, des difficultés scolaires, un enclavement géographique et des phénomènes de discrimination basée sur la couleur de peau, la consonance du nom de famille et le lieu de domicile, stigmatisé par des faits de délinquance. Deux parlementaires UMP, le sénateur Pierre André (Aisne) et le député Gérard Hamel (Eure-et-Loir) ont balisé la réforme dans un rapport remis en septembre au Premier ministre prônant la disparition des ZUS au profit d'une politique de "contrats" entre les communes et les préfets "à compter de 2011".